



# Acharnement gendarmerie sur PV accepté et payé

Par **vieuxboss**, le **07/10/2011** à **17:10**

Supprimé

Par **razor2**, le **08/10/2011** à **14:20**

Oulala, dans quelle galère vous vous êtes mis...

Les deux points vont donc être retirés à cette autre personne dont vous avez usurpé l'identité.. Espérons pour vous qu'elle le prenne bien et ne porte pas plainte contre vous...

Pour la présentation du permis de conduire, vous présenter avec votre permis entraîne le risque élevé que votre supercherie soit démasqué et que vous soyez poursuivi pour usurpation d'identité. A moins que, comme vous avez le même nom, les agents ne "tiltent" pas sur le prénom différent...

A vous de voir. Ne pas vous présenter pourrait être une solution, avec l'espoir que les agents abandonnent.

Vous présenter, c'est prendre le risque de graves ennuis pénaux...

La décision vous appartient...